

LES DEFIS ANTHROPOLOGIQUES, SOCIOLOGIQUES, ECCLESIOLOGIQUES DE LA FAMILLE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR.....

« En Afrique aussi, pour différentes raisons, une certaine désagrégation de la famille est en cours ; par conséquent l'Église est appelée à valoriser et à stimuler toutes les initiatives en faveur de la famille, qui est source privilégiée de toute fraternité, fondement et voie primordiale de la paix Les jeunes générations ont surtout besoin de votre témoignage (celui des Evêques). Les jeunes nous regardent. En Afrique, l'avenir est entre les mains des jeunes, et ils sont aujourd'hui appelés à se défendre contre de nouvelles formes de « colonisation » sans scrupules, comme le succès, la richesse, le pouvoir à tout prix, mais aussi le fondamentalisme et l'usage faussé de la religion, et les nouvelles idéologies qui détruisent l'identité des personnes et des familles. La manière la plus efficace pour vaincre la tentation de céder à des modes de vie dommageables est d'investir dans le domaine de l'éducation. Celle-ci sera utile aussi pour contrecarrer la mentalité répandue de mépris et de violence, comme aussi les divisions à base ethnique. On doit surtout se soucier d'offrir une proposition éducative qui apprenne aux jeunes à penser de manière critique, et qui indique un parcours de maturation dans les valeurs »

Cet extrait de propos tenu par le Pape François lorsqu'il s'est adressé le Samedi 7 Février 2015, dans la Salle du Consistoire, aux participants du Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) résume parfaitement le sujet que les Organisateurs m'ont demandé de présenter. Je les remercie beaucoup pour leur confiance car je suis loin d'être un spécialiste de la question mais un simple pasteur confronté aux dures réalités quotidiennes des familles et de plus, peu habitué à donner des conférences.

Le sujet s'il semble être bien cerné est cependant très large car les défis, vous en conviendrez, sont nombreux et immenses. Je ne prétends pas pouvoir en faire une liste exhaustive ni pouvoir arriver à en donner des solutions. En plus le temps qui m'est imparti est bien limité. Aussi, pour permettre un échange que je souhaite fructueux après ce petit exposé je voudrai répartir ces défis en trois points principaux qui sont : défis anthropologiques, défis socio-économiques, défis ecclésiaux. D'autres questions très intéressantes sûrement ne pourront pas être abordées.

A) Défis anthropologiques : « la famille africaine et malagasy traditionnelle face à la mondialisation, culture de déconstruction »

La « déconstruction » est aujourd'hui le maître mot : il faut déconstruire le langage pour nous libérer des faux absolus ; déconstruire la morale pour nous libérer des vieux tabous ; déconstruire l'anthropologie pour nous libérer des contraintes de concepts vides tels que la « nature » ou la « loi naturelle » ; déconstruire la société pour la libérer des schémas désuets et obsolètes tels que le primat de la famille monogamique, du contrat de mariage durable, du caractère hétérosexuel du couple, etc.... Cette culture commence à prendre place aussi en Afrique. Comment ?

1) Par l'avènement d'une culture d'un monde nouveau : la globalisation

Maintenant le monde est considéré comme un « gros village » (dans le sens africain et malagasy). Pour définir avec quelle rapidité cette nouvelle réalité est en train d'émerger

et peut être d'engloutir « tout », on n'entend parler que de « globalisation » et ce pour exprimer que désormais tous les changements affectent presque tous les aspects de notre vie dans l'espace et dans le temps. Nous sommes propulsés dans un ordre mondial que personne ne comprend entièrement mais qui nous atteint tous, même en Afrique rurale, bien que moins ostensiblement que dans nos villes. Cet ordre mondial n'est pas seulement nouveau: il est révolutionnaire. Il est politique, technologique et culturel aussi bien qu'économique. L'influence principale qui apporte ce nouvel ordre mondial est venue et provient encore du développement des systèmes rapides de communication qu'on appelle, les réseaux sociaux ; ils affectent notre manière de vivre, de penser, de réagir, de nous organiser, de célébrer et de partager la vie. Ils affectent notre manière d'être..

Alors que tous ces changements prennent place et de plus en plus vite, ils engendrent ce qui n'a jamais existé auparavant : une société globale et cosmopolite. Ce qui change notre façon de vivre, nos attentes, le centre de nos intérêts, notre façon de penser et de réagir. Il est important que nous réalisons que ce phénomène n'est pas quelque chose d'étranger et de lointain: il est `ici et maintenant'. Et parce qu'il change les manières de penser, de sentir et d'être des gens, et il change leur emprise et leur adhésion à l'évangile et à ses valeurs.

2) La famille la première victime dans la société globale et cosmopolite

La famille est le lieu où le combat entre tradition et culture globale d'aujourd'hui est le plus évident. Le Message du 1^{er} Synode africain dit que la famille est « le lieu sacré où convergent toutes les richesses de notre tradition » (*Message*, n°27). Et « dans la culture et la tradition africaine, le rôle de la famille est partout considéré comme fondamental » ("*Ecclesia in Africa*" n°43). Mais depuis ce premier Synode Spécial sur l'Afrique, beaucoup reconnaissent que des courants de plus en plus forts, surtout peut être en Afrique secouent les couples, et des changements rapides dans la vie familiale traditionnelle et ses valeurs apparaissent et génèrent des difficultés, On passe partout de la famille entendue comme une cellule de base sociale et économique à la famille vue comme une union reposant sur un amour romantique. La famille en ce début du 21^e s. est devenue toute autre, même si, à première vue, elle paraît souvent inchangée.

La nouvelle culture qui prévaut dans le monde change radicalement et même balaye les traditions à tous les niveaux. Les traditions ancestrales avaient guidé la vie des gens en toute circonstance ; on n'avait pas vraiment à inventer de décisions, parce que seul ce qui était traditionnel, était acceptable. Désormais tout cela semble révolu. Un des effets les plus pervers de la détraditionalisation des sociétés réside en ce qui concerne le sens de l'identité propre. Dans la mesure où traditions et coutumes diminuent à un niveau mondial, la base même de leur identité devient gravement floue. Dans les sociétés traditionnelles, il y avait un sens de l'identité propre qui reposait sur la certitude de savoir ce qu'il fallait faire et sur la continuité du comportement des personnes dans la communauté, qu'il s'agisse de la famille, de l'école, de la paroisse, du village ou de la ville. L'identité propre prenait consistance dans ce que les gens accomplissaient et dans les comportements qu'on attendait d'eux. Chacun avait sa place. C'est ce qu'on appelle la personnalité corporative. C'est la société qui détermine presque l'identité de chaque individu selon son rôle et sa place.

Ceux qui ont reçu de solides principes de comportement et les ont faits leurs, peuvent s'épanouir dans ce nouveau climat. Les voici capables de vivre d'une manière plus ouverte et plus réfléchie, grâce à l'ouverture dans les échanges et le dialogue, conduisant à

des décisions personnelles pour mener leur vie. Mais combien de gens ont reçu semblables principes d'action, que ce soit à l'intérieur de leurs familles étroitement soudées, ou bien à l'école où règne une forte discipline et où les enfants sont respectés, où ils assimilent les valeurs communes et agissent en conséquence, ou encore au sein d'une communauté de foi où les croyances et les valeurs sont vigoureuses ?

3) La Réponse de l'Eglise ? Formation adéquate

1. De quelles ressources l'Eglise Catholique d'Afrique et de Madagascar dispose-t-elle pour répondre à ces difficultés réelles dont nous avons souligné tout en reconnaissant qu'il y a d'autres points anthropologiques non développés dans cet exposé? Ma réponse est calquée sur celle des deux Synodes africains: après la grâce du Christ, la première ressource de l'Eglise est toujours les gens, les personnes. Mais des gens bien formés, pour vivre et témoigner en chrétiens dans ces situations nouvelles. Les Synodes ont vu que la clé de la nouvelle évangélisation, à laquelle le Pape Jean-Paul II appelle constamment, c'est la formation : « L'ensemble du peuple de Dieu a besoin d'être formé, motivé, fortifié pour l'évangélisation, chacun selon son rôle spécifique dans l'Eglise » (*Ecclesia in Africa*, n°53). Je crois que le contexte auquel je me suis rapporté ci-dessus, donne également quelques orientations sur le genre de formation qui sera requis. L'indétermination du sens de l'identité propre, avec les sentiments qui en découlent d'incertitude et de confusion au sein de la culture globale moderne, indique la nécessité d'une forte *formation humaine* ; le matérialisme séculier qui se répand et l'absence de consensus sur les vraies valeurs humaines appelle à une profonde inculturation de l'évangile dans la nouvelle culture globale. L'Eglise Universelle attend beaucoup de l'Eglise Famille de Dieu comme souligne bien l'Exhortation *Africae Munus* (7): « L'Exhortation invite les familles chrétiennes africaines à devenir des « églises domestiques » (7) pour aider leurs communautés respectives à reconnaître qu'elles appartiennent à un seul et même Corps. Cette image est importante non seulement pour l'Eglise en Afrique, mais aussi pour l'Eglise universelle, à l'heure où la famille est menacée par ceux qui veulent une vie sans Dieu. Priver de Dieu le continent africain, ce serait le faire mourir peu à peu en lui enlevant son âme ».

A) Défis sociaux : la famille africaine face à une « culture de la mort » Exemple concret le Protocole de Maputo

Pour comprendre le côté social du monde familial africain et malgache encore une fois il serait nécessaire d'interroger les contes, les proverbes, les rites, les mythes, les symboles. Ce sont d'après les spécialistes un cadre d'interprétation pour comprendre la vie en société, de la naissance à la mort en passant par la responsabilité au sein de la famille. Dans la mesure où ils portent partout en Afrique les mêmes significations cosmogoniques et socio-culturelles, on peut relever quatre points essentiels : 1) La vie est sacrée. Elle est la première valeur fondamentale. Elle est le principe fondateur du vivre ensemble. 2) La première responsabilité de l'homme en tant qu'être humain est d'assurer la victoire de la vie sur la mort et tout ce qui peut y amener (haine, violence, maladie...). 3) la fécondité est un des plus grands dons faits à l'homme par Dieu. Comme première expression du triomphe de la vie sur la mort, elle est l'une des valeurs sociales les plus importantes. 4) la femme, comme celle à qui revient la grâce de donner la vie est l'être « sacré » par excellence.

2) Tout cela semble s'écrouler par cette nouvelle culture de la mort.

La méthode de « destruction » est le langage utilisé qui trompe ce qui les écoute. Les partisans de cette « nouvelle culture » utilisent des arguments séduisants : la théorie du genre, le mariage pour tous.... Ils ont un langage ambivalent. Ils cachent leurs objectifs radicaux dans une éthique trompeuse. Ensuite c'est tout un ensemble. Ils forment un tout indissoluble, « holistique », mélangeant des objectifs minoritaires, subversifs et des objectifs authentiquement consensuels. Leur première victime est la famille, cellule de base de la société. Or un vrai développement pour être stable a besoin d'une famille stable.

3) Protocole de Maputo (Je me suis surtout inspiré du livre de Marguerite Peeters : « Vingt ans de santé sexuelle et reproductive en Afrique – défis pour l'Eglise, Ed Dialogue Dynamic, 2014)

Les enjeux du Protocole de Maputo, à ce jour signé par 48 états africains et ratifié par 36 d'entre eux, sont bien connus : droit à l'avortement, accès universel à la gamme complète des contraceptifs au nom des prétendus « droits reproductifs » de la conférence du Caire (article 14), « perspective du genre », entre autres.

Jusqu'à présent, le Protocole semble être une innocente « bête sauvage » de la savane, prête à dévorer quand on la réveille. Pour le moment, « elle » est incapable de provoquer des changements législatifs et politiques au niveau national. Il est vrai que depuis l'adoption de ce Protocole, la majorité des états africains n'ont pas légalisé l'avortement, par exemple, mais ils seraient en théorie tenus de le faire, car le Protocole est un instrument juridique contraignant.

En outre il est bon de souligner que les véritables auteurs du Protocole de Maputo, ressortissants de minorités occidentales au pouvoir, au niveau de la gouvernance mondiale, entendent bien faire appliquer le Protocole par les pays africains qui l'ont ratifié. Et le faire ratifier par les 18 pays qui ne l'ont pas encore fait.

Pour y arriver, ils ont récemment exercé leur influence auprès de la *Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples*, qui est l'« organe de surveillance » de l'application du Protocole de Maputo. Ils lui ont apporté leur « aide technique » dans la rédaction d'*Observations Générales* sur l'article 14 du protocole.

Ces observations prétendent donner des « orientations claires sur les obligations générales et spécifiques des Etats-parties » en vue d'intégrer l'article 14 du *Protocole* dans leurs politiques et législations et de le mettre en œuvre. Elles sont juridiquement normatives et serviront d'outil de pression sur les états.

C'est un véritable défi pour l'Eglise. Pour pallier à ce « rouleau compresseur » destructeur, L'Eglise en Afrique et à Madagascar qui est le « porte-parole des « sans voix » doit accompagner par tous les moyens les peuples africains et leurs gouvernements à résister et à ne pas signer ce Protocole. Il faut que l'Eglise arrive à sensibiliser un peu plus l'opinion publique pour que cette dernière prenne ses responsabilités.

4) Spoliations des richesses : conséquences néfastes sur les familles africaines et malgaches

Je ne peux pas terminer ce paragraphe sans parler des problèmes socio-économiques qui secouent des nombreuses familles africaines et malgaches. En effet malgré des potentialités, l'économie africaine et malgache reste très précaire. Cela a des conséquences néfastes sur la famille, sur la place de la femme dans la société, sur la jeunesse entraînant le phénomène de migration. Les images très fortes des réfugiés et des différentes épidémies

que les médias nous révèlent presque chaque jour malheureusement témoignent que la famille est la première victime. Le Pape Benoît XVI résume bien la situation dans *Africae Munus* au n° 9 : « La mémoire de l'Afrique garde le souvenir douloureux des cicatrices laissées par les luttes fratricides entre les ethnies, par l'esclavage et par la colonisation. Aujourd'hui encore, le continent est confronté à des rivalités, à des formes d'esclavage et de colonisation nouvelles. La première Assemblée spéciale l'avait comparée à la victime des bandits, laissée moribonde au bord du chemin (cf. Lc 10, 25-37). C'est pourquoi on a pu parler de la « marginalisation » de l'Afrique Malgré les grandes pandémies - comme le paludisme, le sida, la tuberculose, etc. - qui déciment sa population et que la médecine cherche toujours plus efficacement à éradiquer, l'Afrique maintient sa joie de vivre, de célébrer la vie qui provient du Créateur dans l'accueil des naissances pour que s'agrandisse le cercle de la famille et de la communauté humaine. »....

B) Défis ecclésiaux : quelle catéchèse pour que la famille africaine et malagasy soit « Eglise, Famille de Dieu » ? Pour un « mariage inculturé »

Jusqu'au Concile Vatican II, la plupart des missionnaires n'avaient pas de questions ou n'avaient que de petites questions secondaires par rapport au mariage en Afrique. Ils avaient appris dans les traités de morale et de Droit canon ce qui était requis pour le mariage à l'église : tout ce qui s'écartait de la morale sexuelle était plus grave. Ils posaient ainsi le modèle de pensée occidentale comme un chapeau par-dessus la réalité africaine, sans même se demander s'il existait une solution plus juste.

L'intérêt pour les problèmes du mariage en Afrique a commencé à s'approfondir avec l'éveil de l'identité africaine, correspondant à la décolonisation et au Concile; ces deux événements ont coïncidé et provoqué une double démarche en faveur de la pluralité dans l'Eglise

Le point de départ officiel d'une recherche précise se situe lors du SCEAM (Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar) qui a eu lieu à Nairobi en 1978, sur le thème du mariage et de la famille en Afrique.

Malheureusement ces dernières années après *Familiaris Consortio* cet élan s'est estompé et c'est seulement maintenant avec les deux synodes successifs et avec les événements du « mariage pour tous » que beaucoup reviennent sur la famille et sur le sacrement du mariage. Beaucoup estiment même que l'avenir de la famille se trouve en Afrique. Peut-être le chemin serait un « sacrement de mariage » inculturé » ?

Les problèmes spécifiquement africains donc les défis à relever sont sans être exhaustifs : la famille élargie, l'inculturation du sacrement de mariage, les divorcés remariés....

1. La famille élargie

Cette notion comporte déjà en elle-même un problème fondamental mais une véritable richesse. Dans la conception occidentale, la famille comprend le père, la mère et les enfants; dans la tradition africaine et malgache, la famille se compose de deux clans, avec beaucoup d'enfants, d'oncles, de tantes et de "frères", c'est-à-dire tous les cousins et cousines. Les enfants grandissent dans cette famille élargie, sont élevés par elle, sont chez eux à bien des points. On partage les joies et les peines les uns des autres, on a faim ensemble avant la récolte, on se réjouit une fois qu'elle est faite. Cette union ne repose pas seulement sur les liens du sang, mais aussi sur la force vitale commune qui vient de Dieu

créateur et descend jusqu'à la génération actuelle à travers la chaîne des ancêtres. Tous les vivants sont liés entre eux et avec les morts, dans une communion à la fois horizontale et verticale. Le mariage ici n'est pas seulement le "oui" de deux individus mais un contrat entre deux clans qui, seuls, donnent force et garantie au mariage des deux individus. Dans l'Afrique traditionnelle, il n'y a jamais eu de personnes isolées). Les veuves et les orphelins étaient aussitôt pris en charge par la famille élargie. En outre il est bon de souligner ce que nous avons appelé plus haut la personnalité corporative c'est-à-dire ce n'est pas l'individu qui détermine son identité mais la société où il vit. S'il est vrai que la famille restreinte de l'Occident souligne davantage la valeur de l'individu, elle n'en apparaît pas moins comme une réalité atrophiée, égoïste, individualiste, atomisée.

Le souhait de tous malgré le phénomène de globalisation est que le mariage chrétien s'insère dans cette communauté de vie naturelle et que l'Evangile soit greffé sur la famille élargie de l'Afrique. Cela ne doit pas être un vœu pieux mais un défi puisque tout le monde reconnaît que la famille est une église domestique et que l'Eglise est la Famille de Dieu. Il faudra que nous arrivions à mettre en place une formation et une éducation qui vont dans ce sens (communautés de base par exemple).

2 Les étapes du mariage et non mariage par étapes

Maintenant, la question des mariages irréguliers, comme le concubinage avant le mariage, est un fait totalement généralisé dans la plupart des pays d'Afrique pour la bonne raison que, la plupart du temps, on ne donne pas le sacrement du mariage tant qu'on n'a payé la dot. Or actuellement, la dot est devenue un véritable business : dans le temps, c'était un certain nombre de vaches qui permettaient de stabiliser l'alliance, etc. Maintenant, on demande de plus en plus d'argent et de plus en plus de jeunes qui voudraient se marier à l'Eglise sont obligés de vivre sans le sacrement parce qu'ils n'ont pas les moyens, ni de payer la dot, ni de payer la fête. Parce que là-bas, quand on fait la fête, c'est toute la famille élargie qu'on invite et cela représente bien souvent une fortune. Là aussi on ne se marie pas, mais ce n'est pas pour les mêmes raisons. Peut-être qu'en Europe, c'est parce que les gens, dans le fond, ne s'intéressent plus au mariage religieux ou bien estiment qu'il faut absolument avoir vécu un certain nombre d'années ensemble et être sûr pour se marier. Ce ne sont peut-être pas les mêmes motivations mais sur le terrain, c'est le même problème : un nombre très important de jeunes ne reçoivent pas le sacrement du mariage...

La solution serait d'inculturer le sacrement du mariage. C'est le grand défi pour l'Afrique et pour Madagascar.

D'emblée, il est bon de souligner que parler alors de l'inculturation du sacrement de mariage n'est pas avant tout un problème de célébration mais surtout une question de fond anthropologique et théologique. Comme il est impossible d'aborder toutes les facettes de cette problématique j'aimerais seulement relever une question importante celle du catéchuménat. C'est rare qu'on parle de catéchuménat du mariage. C'est plutôt à propos du baptême qu'on utilise l'expression. Mais si nous ne voulons pas parler du mariage par étapes mais les étapes du mariage nous devons aussi arriver à la conception d'un catéchuménat comme au niveau du baptême. Cela n'exclura pas ceux qui se préparent au mariage mais au contraire cherchera à les inclure parfaitement dans la vie de l'Eglise Famille de Dieu.

Fort heureusement, cette idée de "catéchuménat" a fait de chemin. Elle a été retenue par le synode sur la famille et on la retrouve dans l'exhortation post synodale

Familiaris Consortio (n° 66) : “ à partir de l’âge opportun et avec une catéchèse adéquate, un peu comme pour le cheminement catéchuménal, elle (la préparation) comporte une préparation plus spécifique aux sacrements, comme si on les redécouvrait... ”. Plus loin, l’exhortation ajoute : “ parmi les éléments à communiquer dans ce cheminement de foi, analogue au catéchuménat, il doit y avoir une connaissance profonde du mystère du Christ et de l’homme, de ce que signifient la grâce et la responsabilité chrétienne inhérentes au mariage chrétien...L’idée a été reprise et même développée par le document romain du Conseil Pontifical pour la famille¹ : “ L’importance de la préparation suppose un processus d’évangélisation qui est maturation et approfondissement de la foi...Surtout là où le milieu est en train de se paganiser, on conseillera particulièrement un parcours qui soit calqué sur les dynamismes du catéchuménat ”... Qui parle de catéchuménat dit étapes de préparation. Le document relève trois étapes : lointaine, prochaine, immédiate. Il propose même que l’époque des fiançailles soit un moment favorable pour ce catéchuménat. Dommage que ces dernières années à part les associations sur la famille, l’Eglise officielle en parle peu.

Si on préconise un « catéchuménat » l’obstacle de “ forme canonique ” telle que le recommande le canon 1108 semble ainsi être levé, car en fait ce n’est plus un problème d’ordre juridique mais d’ordre *moral*. On est passé d’une morale traditionnelle à une position très nouvelle en ce qui concerne la méthode d’approche et les contenus c’est-à-dire d’une morale traditionnelle caractérisée par une position de type casuistique et d’une rigueur plutôt « pessimiste » sur ce qui est de la sexualité à une position nouvelle caractérisé par trois dimensions : anthropologique, biblique, éthique.

Et en morale, la première loi est la loi de la croissance ou loi de la gradualité car “ *s’il n’y a pas de gradualité de la loi, il y a une loi de la gradualité...* ”². Ce principe de gradualité³ est intéressant car il met en évidence trois aspects : la dimension anthropologique qui considère l’homme comme projet personnel, concret, dynamique et progressif- la dimension théologique qui fait entrer progressivement⁴ l’homme à une vie nouvelle celle “de “ fils de Dieu ”- dimension pastorale en soulignant la nécessité d’un accompagnement pour permettre cette évolution. Toutefois il est bon de signaler qu’il ne faut pas confondre loi de gradualité et la gradualité de la loi⁵. La première souligne la progressivité de l’actualisation des exigences de la loi, cela par accompagnement, la formation et l’éducation, d’où le rôle

¹ Conseil Pontifical pour la Famille, “ La préparation au sacrement du mariage ” in DC 2141 (Juillet 1996), pp. 609-620.

² Cette loi de croissance ou de gradualité est mise en relief depuis le synode sur la famille. Il y a un même un document de la Congrégation pour la Doctrine de la foi qui développe largement le sujet. Cf. Card. RADTZINGER, D.C. 1981, pp. 387-388.

³ Cf. P. Odon RAZANAKOLONA, *la loi de la gradualité*, thèse de doctorat en Droit Canon, Université Urbanium, 1987. Alain YOU, *la loi de la gradualité*, Lethiellieux, Coll. Sycomore, 1991.

⁴ *Idem.* : “ On déclare que la voie chrétienne est tout entière conversion, mais une conversion qui se produit à travers des pas progressifs... Elle est un processus dynamique... qui progresse peu à peu vers l’intégration des dons de Dieu et des exigences de son amour absolu et définitif, dans toute la vie personnelle et sociale de l’homme... C’est pourquoi s’impose une progression pédagogique, de manière que les chrétiens soient conduits avec patience vers une connaissance plus pleine de ce mystère et vers sa plus pleine intégration dans leur vie et dans leur comportement ”.

⁵ Ce que le Pape signale dans l’exhortation postsynodale *Familiaris Consortio* (n°34): “ C’est pourquoi ce qu’on appelle la loi de gradualité ou voie graduelle ne peut s’identifier à la gradualité de la loi, comme s’il y avait, dans la loi divine, des degrés et des formes de préceptes différents selon les personnes et les situations diverses. Tous les époux sont appelés à la sainteté dans le mariage, selon la volonté de Dieu, et cette vocation se réalise dans la mesure où la personne est capable de répondre au précepte divin, animée d’une confiance sereine en la grâce divine et en sa propre volonté ”

du catéchuménat et cela dans le respect du cheminement de croissance de la personne⁶. La seconde par contre sous-entend une relativisation voire une cessation de l'exigence de la totalité de la loi. On verrait alors dans la loi un pur idéal qui mérite considération et qui est bon à atteindre mais qui n'obligerait pas pour autant....

☒- en acceptant ce cheminement progressif, on revalorise le mariage traditionnel en le recevant officiellement comme une première étape du mariage. Cette acceptation pourrait être considérée comme "forme extérieure du mariage" à côté de la cérémonie au Temple et de l'Inscription au niveau de l'administration que beaucoup de Conférences Episcopales ont déjà reconnues (dispense de forme canonique)...

☒- impliquer la communauté dès le début dans tout cheminement aux sacrements et notamment le mariage...C'est ce qu'on peut appeler "l'expérience sacramentelle" au sein de la famille et de la communauté...

☒- ce qui est mis en avant dans ce cheminement, ce n'est pas le "contrat" bien que ce soit important mais c'est surtout l'alliance qui se mûrit progressivement comme toute alliance. Ainsi on met surtout en exergue l'image *sponsale* entre Jésus et l'Eglise. Cela exige un approfondissement de la foi, d'où le catéchuménat : *de la "fides informata" à la "fides formata"* (St Thomas commentant Rm 1, 17).

☒- comme tout sacrement, en plus de la grâce, le mariage confère également un statut: par le mariage, on fonde un foyer, une famille. On est ainsi "intégré dans la communauté" par ce nouveau statut. Cette intégration dans la communauté est importante pour les africains et les malgaches et elle ne se fait pas ponctuellement et instantanément mais progressivement. D'où la nécessité de ce cheminement : le catéchuménat.

☒- Comme l'homme a besoin de signes, ces étapes qui doivent toutefois se distinguer entre elles pour manifester le cheminement ont besoin d'être célébrées. C'est ici qu'entrent en ligne l'inculturation et la liturgie pour que ce ne soit pas du syncrétisme.

☒- enfin, comme ce sont les deux «époux» qui sont les ministres du sacrement de mariage, ce cheminement tient compte de leur maturation affective et humaine. La durée du catéchuménat dépend donc de leur volonté et de ceux qui les accompagnent (prêtres, formateurs, familles....). De toute façon, s'ils ne parviennent pas à cette maturation, ils n'auront rien perdu.

Comme nous pouvons déjà le constater, on peut en même temps prendre ce temps de catéchuménat comme une préparation lointaine, prochaine ou immédiate. Cela dépend de la nécessité pastorale.. Il tient compte surtout du cheminement des deux conjoints et de toute la communauté. Tout le monde y est impliqué (les deux, la famille, la communauté ecclésiale, la société...). Le but est triple : arriver à mettre une véritable catéchèse pour une formation continue à partir du jeune âge, donner à ceux qui s'y préparent la possibilité d'un véritable cheminement pour leur maturation, et enfin, intégrer dans la vie de la

⁶ Cf *Familiaris Consortio* n° 9 : " Il faut une conversion continue, permanente, qui, tout en exigeant de se détacher intérieurement de tout mal et d'adhérer au bien dans sa plénitude, se traduit concrètement en une démarche conduisant toujours plus loin. Ainsi se développe un processus dynamique qui va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu et des exigences de son amour définitif et absolu dans toute la vie personnelle et sociale de l'homme. C'est pour quoi un cheminement pédagogique de croissance est nécessaire pour que les fidèles, les familles et les peuples, et même la civilisation, à partir de ce qu'ils ont déjà reçu du mystère du Christ, soient patiemment conduits plus loin, jusqu'à une conscience plus riche et à une intégration plus pleine de ce mystère dans leur vie." (C'est moi qui souligne).

communauté la préparation au mariage. C'est pour cela que les sessions de quelques jours ne suffisent plus. Il faut créer une " véritable école ". Celui qui se forme pour la prêtrise ou pour la vie religieuse passe par plusieurs étapes... Or celui qui va se marier n'aura que l'expérience de la vie. Plusieurs faux pas peuvent être évités ainsi. Etre mari ou femme est un véritable ministère, les époux sont des missionnaires de l'amour et de la vie, c'est cela la paternité responsable.. Donc ils ont besoin aussi d'une formation adéquate. C'est seulement ainsi qu'on pourra révéler et relever la grandeur du mariage et arriver à vivre " l'Evangile du mariage " pour employer une expression de Jean Paul II dans sa dernière lettre aux familles (1994). Pour que cela puisse vraiment se réaliser, il faut que la communauté chrétienne soit vraiment une communauté vivante et responsable d'où la nécessité de fonder des " communautés de base " ou de comité de quartier,. Ensuite Le but est d'arriver à avoir des " Eglises domestiques " célébrant les " sacrements "...

3 Les divorcés remariés

Beaucoup de choses ont été dites et sûrement beaucoup vont être encore développées. Je ne m'attarderai pas trop sur ce sujet. Cela ne signifie pas que ce n'est pas un sujet qui n'intéresse pas l'Afrique. Le Pape actuel est très sensible à ce sujet. Je laisse ce thème pour ne pas anticiper le débat. En plus le prochain synode en parlera aussi, bien que ce ne soit pas l'unique sujet qu'on y abordera. Ce qu'avait dit le Pape aux journalistes le 29 juillet 2013 à son retour de Brésil résume bien l'état des questions : « ...*je crois que ce problème (des divorcés remariés), doit être étudié dans le cadre de la pastorale du mariage.... Nous sommes en chemin vers une pastorale matrimoniale plus profonde... Ce problème concerne beaucoup de monde »*

Conclusion

Je termine mon humble exposé par ce cri lancé par les Pères Synodaux : **ne laissez pas bafouer la famille africaine sur sa propre terre. Ne laissez pas l'Année Internationale de la Famille devenir l'Année de la destruction de la famille.**

Je vous remercie vivement de votre aimable attention

Antsiranana le 24 Mai 2015

Solennité de Pentecôte

+ Marc Benjamin RAMAROSON, cm

Archevêque d'Antsiranana